

2012-0207

2012-01-12

L'homologation de ce produit a été révoquée le 2023-03-31. La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

SPRAY-PAK

RÉPULSIF POUR CHIENS ET CHATS INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR BROUILLARD SOUS PRESSION

ÉLOIGNE LES ANIMAUX DE COMPAGNIE DES ENDROITS PARTICULIERS

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : méthyl nonyl cétone.....1,9 %

N^o D'HOMOL. 22780 L.P.A.

ATTENTION



EXPLOSIF

LE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ

Contenu net : 310 g

K-G Spray-Pak Inc.
8001 Keele Street.
Vaughan (Ontario) L4K 1Y8
1-800-361-0094

MODE D'EMPLOI : EXTÉRIEUR : Ce produit aide à garder les chiens et les chats loin des arbres, arbustes, fleurs, pelouses et patios. Vaporiser régulièrement le pourtour des massifs de fleurs, les troncs d'arbres, le bas des haies, arbustes et conifères, ainsi que des régions sur la pelouse. VAPORISER LÉGÈREMENT CHAQUE JOUR. Pour réduire la possibilité d'attirer les animaux errants, nettoyer d'abord les fèces puis vaporiser la région à traiter; vaporiser aussi le produit sur les dépôts d'urine. Toujours garder les endroits propres et utiliser le répulsif SPRAY-PAK pour éloigner les animaux. NE PAS VAPORISER DIRECTEMENT SUR LE FEUILLAGE, LES ARBUSTES OU LES FLEURS. Utiliser le produit uniquement dans les endroits tout près des bâtiments. Ne pas appliquer dans les zones d'habitats fauniques (p. ex., forêts-parcs, régions boisées).

INTÉRIEUR : Ce produit aide à garder les animaux de compagnie loin des meubles, chaises, sofas, tapis et rideaux. Pour garder les animaux domestiques loin des meubles, vaporiser légèrement les articles à protéger. Avant de vaporiser une grande surface de tapis ou autres articles, il est recommandé de faire un essai sur une petite région moins en évidence. Ce produit peut tacher certains tissus et faire ramollir certains plastiques. Si tel est le cas, vaporiser légèrement le produit sur un morceau de tissu à part, puis le placer près de l'endroit à protéger. Répéter la vaporisation au besoin.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CONTENU SOUS PRESSION. NE PAS placer dans l'eau chaude ou près des radiateurs, poêles ou autres sources de chaleur. NE PAS perforer ou incinérer le contenant même s'il est vide. NE PAS entreposer à des températures dépassant 49 EC. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale, les ustensiles et l'eau. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT SUR LES ANIMAUX OU LES CULTURES DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE. Éviter de respirer les vapeurs ou d'exposer les yeux au produit concentré. Éviter le contact avec la peau. Porter des gants de caoutchouc lorsqu'on effectue l'application manuellement. Toujours se laver les mains après avoir utilisé ce produit.

Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec une personne ou un animal de compagnie, soit directement ou par la dérive. Ne pas permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans la zone traitée avant que le produit ne soit sec.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Ne pas appliquer directement sur des habitats aquatiques (lacs, rivières, fondrières, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marécages, cours d'eau, réservoirs et milieux humides) ainsi que sur des habitats estuariens et marins. NE PAS contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour libérer la pression résiduelle. Envelopper le contenant vide dans du papier journal et le jeter avec les ordures ménagères. Ne pas percer le contenant, ni le jeter au feu.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.